

2017-1718
2017-11-17

B-220

MICROBIOCIDE LIQUIDE

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

NO. D'HOMOLOGATION : 31360

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE :

5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.....1.12 %(par poids)

2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.....0.38 %(par poids)

AVERTISSEMENT



CORROSIF

SENSIBILITÉ CUTANÉ POTENTIELLE

CONTENU NET : 20 Litres; 25 Kilogrammes

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments pour humains ou animaux durant l'entreposage ou l'élimination. Ne pas réutiliser les contenants vides. Les rinçures qui ne peuvent pas être utilisées ou recyclées chimiquement devraient être éliminées dans un point de collecte approuvé, loin des sources d'approvisionnement en eau.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être strictement utilisé selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou des dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Centrale Thermique B.C. Plus Inc.

3484 boul. Des Sources, suite 234, Dollard-des-Ormeaux, Qc, H9B 1Z9

NUMÉRO D'URGENCE 24-HEURES

CANUTEC 613-996-6666

MODE D'EMPLOI

PÂTES ET PAPIERS :

Le B-220 est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries et des champignons dans les systèmes des usines de pâte et papier. Ajouter 300 à 800 g de B-220 comme traitement initial (choc) par tonne de pâte ou papier produits. L'importance et la fréquence des doses dépendront du niveau de prolifération des micro-organismes dans le système. Pour assurer une dispersion complète et uniforme, ajouter le produit à un point où l'agitation est vigoureuse.

LES TOURS DE REFROIDISSEMENT :

Le B-220 est utilisé pour éliminer les boues microbiennes dans les systèmes de refroidissement encrassés. Ajouter 0.03 à 0.87 kg de B-220 par tonne d'eau traitée, au puisard ou aux plateaux de distribution à un point qui assure un bon mélange. Répéter le traitement 2 à 3 fois par semaine ou selon le besoin pour établir un contrôle.

LES EAUX D'INJECTION DANS LES PUIITS DE PÉTROLE :

Le B-220 est utilisé pour contrôler les bactéries réductrices de sulfate et productrices de boue dans les eaux d'injection des puits de pétrole. Un dosage initial de 180 à 360 ppm est appliqué au système à un point où l'agitation est vigoureuse. Répéter le traitement après 3 jours ou au besoin pour maintenir un contrôle adéquat. Pour maintenir le contrôle, appliquer à une concentration de 70 à 180 ppm chaque 7 jours ou au besoin.

LES FLUIDES DE TRAVAIL DES MÉTAUX :

Le B-220 est recommandé pour les fluides de travail des métaux aqueux solubles et émulsifiables et les formulations à base d'alcool contenant des acides gras, d'huile rouge émulsionnée ou du naphthalène sulfonate. Ces fluides sont habituellement préparés en diluant les produits concentrés avec de l'eau dans un rapport de 1 :50.

Pour l'entretien des systèmes non-contaminés, ajouter 2.12L de B-220 pour chaque 10,000 L d'émulsion ou 2.12L – 5.17L à chaque 8 -12 semaines. Pour un système visiblement contaminé, utiliser des dosages initiaux de 4.40L – 5.17L, suivis par des dosages subséquents relatifs aux taux de traitement mentionnés plus haut. Des additions plus fréquentes peuvent être requises selon le taux de dilution du préservatif par le fluide de remplacement, la sévérité de la contamination, le niveau de contrôle requis, l'efficacité de la filtration, la conception du système, etc. Le B-220 devrait être ajouté dans les dilutions prêtes à utiliser du fluide de travail de métaux, à l'aide de pompes doseuses et devrait être dispersé uniformément à travers le système.

2017-1718

2017-11-17

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET CAUSE DES BRÛLURES À LA PEAU. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. PEUT ÊTRE NOCIF SI INHALÉ. PEUT ÊTRE FATAL SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou les embruns de pulvérisation. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après manipulation de ce produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistants aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser le contenant. Rendre le contenant inutilisable lorsque vide.

PREMIER SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Contact oculaire : Garder les paupières ouvertes et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact dermique ou avec les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Avis au médecin : La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Se renseigner auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.